

MOOSCH

notre village



LETTRE MUNICIPALE N°70



Commune nature

Et aussi...

- > Avenir : des coquelicots et des libellules.
- > Budget 2019 : les chiffres clés.
- > Rues de Malmerspach et Mésanges : démocratie participative.

Infos pratiques

ALLO la mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8 h – 12 h ;

Mardi : 14 h – 18 h

Mercredi : 8 h – 12 h ;

Jeudi : 8 h – 12 h ; 14 h – 18 h

Vendredi : 8 h – 12 h ; 14 h – 16 h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.

Contact :

Tél. : 03 89 82 30 70

Fax : 03 89 38 90 23

E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.moosch.net>

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous

Sommaire

Photo de la 1^{er} de couverture :
Grand débat national

Page 2

Infos pratiques

Page 3

L'éditorial du Maire

Pages 4 à 6

Bien vivre ensemble...

Pages 7 et 11

Agir pour les Mooschois

Page 12-13

Préserver notre cadre de vie

Page 14

Rubrique du Papydocteur

Pages 15

Les décisions du conseil

Page 16

Paroles de lecteurs - Agenda



Lettre municipale tirée à 800 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : José SCHRUFFENEGGER.

Photos : Jean-Claude PERNEL, Marc SOLARI, Jean-Louis BITSCHINE, Pascale RUDLER.

PLANNING DE COLLECTES 2019

- La collecte des ordures ménagères a lieu le vendredi.

- La collecte des ordures encombrantes a lieu le mercredi, selon le planning ci-dessous.

- 19 juin 2019
- 18 septembre 2019
- 16 octobre 2019 (uniquement métaux)
- 20 novembre 2019

• **Collecte D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)**

Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Samedis matins 15 juin, 14 septembre et 16 novembre 2019

• **Collecte DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)**
Samedis matins 5 octobre 2019.

APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

Chaque mercredi (sauf périodes de vacances), la Région Grand Est organise, avec le concours de la Bundesagentur für Arbeit et EURES-T Rhin Supérieur, sur inscription préalable, une permanence mensuelle «les rendez-vous de l'apprentissage transfrontalier» alternativement sur les territoires de Strasbourg, Haguenau-Wissembourg, Sélestat-Colmar et Mulhouse.

MonatsTreff, rencontres mensuelles pour les stages, l'emploi et la formation en Allemagne

De 10h30 à 12h, pour tout public :

information sur le dispositif de l'apprentissage transfrontalier (fonctionnement, avantages, rémunération, etc...).

De 13h à 17h30, pour les collégiens, apprentis,

lycéens ou étudiants, jeunes des missions locales souhaitant effectuer un apprentissage transfrontalier à la rentrée prochaine : rendez-vous individuel pour un accompagnement personnalisé (aide au montage du dossier de candidature, mise en relation avec les entreprises allemandes recherchant un apprenti, etc...)

A Mulhouse, (Maison de la Région – 4 avenue du Général Leclerc)

- Sur rendez-vous, entre 10h et 13h pour un accompagnement individuel et de 14h à 15h pour une information sur le dispositif de l'apprentissage transfrontalier

- Sans rendez-vous, entre 15h à 18h dans le cadre du MonatsTreff.

Contact : conseil@eures-t-rhinsuperieur.eu

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, ACHETEZ UN TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Le timbre fiscal électronique est désormais disponible pour toutes vos démarches : **passport, renouvellement pour perte ou vol de carte nationale d'identité ou de permis de conduire, permis bateau, délivrance d'un titre de séjour, attestation d'accueil, visa long séjour valant titre de séjour et naturalisation.**

Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, achetez sur <https://timbres.impots.gouv.fr> votre timbre fiscal électronique en quelques clics et sans avoir à vous déplacer.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement, selon votre choix, votre timbre électronique, par courriel ou par SMS.

Vous pouvez également acheter un timbre fiscal

électronique auprès du réseau des buralistes agréés.

Vous avez acquis un timbre électronique et vous n'en avez plus l'utilité? Pendant un an à compter de l'achat, vous pouvez en demander le remboursement sur le site timbres.impots.gouv.fr dans la rubrique «Demander le remboursement d'un timbre électronique». Si le timbre a été acheté sur internet, votre compte bancaire sera crédité sous quelques jours; s'il a été acheté chez un buraliste agréé, vous devrez remplir le formulaire en ligne et votre demande sera automatiquement transmise au service compétent qui examinera le dossier.

Bon à savoir :

Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez le site : **service-public**. Pour effectuer, le plus facilement possible, vos démarches en ligne relatives à une demande de passeport ou le renouvellement pour perte ou vol de permis de conduire et de carte nationale d'identité, allez sur le site **ants.gouv.fr** et connectez-vous simplement avec **France-Connect**. La Direction générale des Finances publiques

COMMUNIQUÉ DE L'UNC

La section des Anciens Combattants de MOOSCH informe les militaires présents en Algérie entre le **03 juillet 1962 et le 01 juillet 1964, qu'ils peuvent obtenir la carte du combattant au titre AFN**, s'ils totalisent une durée de service pendant une période d'au moins 120 jours ou 4 mois (arrêté du 12 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994).

Outre le port de la Croix du combattant, la carte du combattant donne droit à une retraite de 751,40€ par an, offre à partir de 75 ans une demi-part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu et permet de souscrire une rente mutualiste.

Nous sommes à leur disposition pour effectuer la demande et éditer l'imprimé **CERFA 15924*1**.

Contact : Gilbert BURGUNDER – Tél. 03 89 82 36 09
Anne-Marie WILD WEYBRECHT 03 89 38 12 48.
e-mail : anne-marie.wild@orange.fr

INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DU HAUT-RHIN POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

La Fédération nous a demandé de prévenir les habitants du passage prochain d'employés de la Fédération de pêche.

La Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique commence actuellement une étude dans la vallée de la Thur.

Le projet «**Ruisseaux de Tête de Bassin**» a pour objectif l'acquisition ou l'amélioration des connaissances sur ces milieux remarquables, sensibles et prioritaires, mais qui restent méconnus. Le second objectif est de faire émerger et de mettre en œuvre des opérations d'amélioration du milieu et de reconnexion des cours d'eau.

La partie de prospection des cours d'eau aura lieu à partir de **mi-avril, jusqu'à fin juin**. Une équipe composée de 2 personnes va donc longer certains des cours d'eau présents sur ce bassin versant et traversant la commune. Le but de ces prospections est de recueillir des informations sur **l'état des cours d'eau** et sur les **obstacles à l'écoulement**, permettant de proposer des **actions adaptées** au diagnostic établi.

« DES COQUELICOTS ET DES LIBELLULES »

D'innombrables études scientifiques montrent l'extrême toxicité des pesticides, qui assègent et attaquent toutes les formes de vie ; les plantes et les végétaux évidemment, mais également les animaux et les humains que nous sommes. **Ils provoquent des cancers, des infertilités, des malformations à la naissance, la maladie de Parkinson...**



Faut-il alors baisser les bras devant une lutte qui apparaît comme perdue d'avance ? Bien-sûr que non !

Ici comme ailleurs il faudra pratiquer « la politique des petits pas ».

A travers une motion votée à l'unanimité par le conseil municipal, nous avons répondu à l'appel

du mouvement « Nous voulons des coquelicots » (voir page 15). Pourquoi le coquelicot ? Parce que cette fleur est belle. On la trouvait dans tous les champs de blé d'avant l'agrochimie, avec le bleuet et la nielle des blés. Les pesticides en ont tué des milliards de milliards... Le rêve de toutes celles et de tous ceux qui répondent à cet appel est de parier sur **un soulèvement pacifique de la société française qui aboutira à la disparition des pesticides et leur cortège de mort.**

Conscients de ce danger depuis des lustres, nous avons décidé de mettre notre village « **hors pesticides** ». Depuis une dizaine d'années, **nous avons supprimé complètement les produits phytosanitaires et notamment les pesticides dans les espaces publics.** Nous avons semé des fleurs mellifères dans un pâturage autour de la Roche aux bébés que nous avons appelé la « Prairie aux abeilles », avec les enfants des écoles nous avons construit un hôtel à insectes dans les jardins de la mairie, nous avons planté un verger communal, installé des refuges pour les chauves-souris, offert un potager aux enfants... autant d'actions qu'il a fallu décliner lors de **l'audit diligenté par la Région Grand Est qui nous a labellisé « Commune Nature ».**

Nous sommes évidemment heureux et fiers d'avoir été d'emblée **triplement libellulés.**

Mais l'objectif n'était pas d'accrocher simplement une distinction de plus sur les panneaux situés aux deux entrées de notre village « pour faire bien »... Quoique... **Afficher les qualités de la Commune ne peut être que**

benefique pour son attractivité. En fait, ce que nous espérons, **c'est que ces trois libellules engendrent un effet d'entraînement** et fasse que chacun d'entre nous apporte sa petite contribution à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

Si la décision d'emprunter ce chemin vertueux a été prise par les élus, **ce sont bien les employés de notre service technique qui l'ont mise en œuvre. Je tenais à les en remercier chaleureusement.**

*José SCHRUFFENEGER
Avril 2019*

LA CITATION DU MOIS

« Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Un tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre, et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! »

Fabrice NICOLINO

LE CHIFFRE DU MOIS

20 %

c'est le pourcentage d'augmentation de la consommation des pesticides entre 2007 et 2017, en France.

Les biologistes, à peu près unanimes, - seuls quelques hurluberlus en doutent encore -, désignent notre temps comme celui de la **sixième crise d'extinction des espèces.**

En Europe, dans 63 zones protégées, des réserves en quelque sorte, en un quart de siècle près de 80 % des insectes volants ont disparu. Ces quinze dernières années, un tiers des oiseaux se sont évanouis. Est-il utile de rappeler « le travail » que font toutes « ces bestioles » pour nous; plus de 80 % des plantes dites à fleurs ont besoin d'eux, au moins 35 % de ce que nous mangeons dépend de la pollinisation par les insectes...

Notre seul espoir de retrouver oiseaux, abeilles et papillons et d'éradiquer des maladies, c'est l'interdiction de tous les pesticides.

Le combat sera rude entre nous et les industries agrochimiques, leurs lobbies et leurs soutiens politiques. **Ce sera une fois de plus David contre Goliath.** Si l'on considère le glyphosate par exemple, un **herbicide gravement toxique** qu'il convient de supprimer... l'Europe l'a autorisé pour cinq ans en 2017. Un an plus tard, la France, maintenant des promesses d'interdiction ramenées à trois ans, refuse pourtant de graver dans le marbre la moindre date précise. Pire, l'Agence qui accorde les autorisations de mise sur le marché de ces produits affirme « Pour mettre en œuvre la volonté du gouvernement d'interdire le glyphosate dans un délai plus court, à savoir trois ans, il faudra avoir des éléments nouveaux soulignant un risque inacceptable et immédiat sur la santé ou l'environnement ». On en est quasiment à l'insubordination.

Bien vivre ensemble...

MARDI GRAS ET CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE !

Mardi 5 mars, pour fêter mardi GRAS les parents de l'école maternelle avaient confectionné toutes sortes de gâteaux, Schankalas et autres desserts sucrés. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie devant ce beau buffet ! Merci aux parents !

Pour continuer cette journée si bien commencée, tous, petits et grands se sont déguisés en « Monstre des couleurs » comme dans le livre d'Anna LLENAS, « La couleur des émotions », que les enfants ont découvert et étudié. Ainsi, ils ont mieux compris que dans la vie quotidienne on peut ressentir **beaucoup d'émotions différentes**. Chacun avait choisi une émotion associée à une couleur. Rouge pour la colère, jaune pour la joie, noir pour la peur, bleu pour la tristesse, vert pour la sérénité et rose pour l'amour !

Ils ont peint, observé découpé et se sont préparés.

Puis ils sont allés défiler dans la cour de l'école élémentaire. **Ils ont jeté des confettis et ont fait beaucoup de bruit pour chasser l'hiver.**

Comme l'hiver ne partait pas, les enfants sont allés défiler dans la cour de l'école maternelle. Ils tapaient sur les casseroles pour faire encore plus de bruit et lançaient des confettis !

Les averses sont arrivées et hop, tout le monde est rentré, content, heureux de sa matinée !!!



Le buffet des gâteaux



Une très belle matinée



Les maternelles à l'école élémentaire



Une pluie de confettis pour chasser l'hiver

PREMIÈRE À LA BIBLIOTHÈQUE

14 c'est le nombre d'enfants qui ont participé à **la première séance lecture du mercredi** animée par l'association « Lire et Faire Lire » !

Ce fut un vrai succès...

Pour la Bibliothèque, c'est d'autant plus un succès, car trois à quatre mamans sont restées sur place ; deux ont souscrit un abonnement « adultes » et quatre enfants ont été enregistrés ! C'est génial !

L'engagement de nos bibliothécaires bénévoles commence à porter ses fruits auprès des enfants... c'est réjouissant. Cette dépense d'énergie pour mettre la lecture à l'honneur est tout simplement magnifique. C'est aussi pour la municipalité qui a tant investi dans notre bibliothèque, un retour gratifiant.



Séance de lecture du mercredi

ENCORE UN TRÈS BEAU CONCERT

Les concerts en notre église se suivent et se ressemblent. Le dénominateur commun de ces prestations est la qualité.

Cette fois-ci c'est le Cercle Saint-Augustin qui était à la manœuvre. Francis FINK et son équipe ont invité la « Chorale Alliance », un chœur d'hommes de Mulhouse ayant à sa tête un ancien mooschois, Patrick LUETOLF.

Une première partie spirituelle nous a fait voyager de la Syrie au Pays Basque et de Chypre à Israël ; le chant traditionnel hébraïque « Shalom aleichem »

s'est lové dans le cœur de toute la nombreuse assistance. Les sonorités particulières de l'hébreu résonnant dans notre église ont rappelé au public **l'horreur de l'antisémitisme**. Entre les chants, un récitant nous a invités à trouver la paix intérieure.

La deuxième partie, plus festive, nous a offert un deuxième voyage, de la Suisse à l'Ecosse, de l'Irlande au Canada pour se terminer en France avec un hommage à Charles AZNAVOUR. **Le public a fait un triomphe à « la Chorale Alliance » que nous remercions pour ce moment intense de bonheur.** Bonne pioche pour le Cercle Saint-Augustin. Bravo et merci.



La chorale Alliance

QUÊTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

Nous avons remis la somme de 2 795,40 euros à «La Ligue contre le cancer». C'est le résultat, satisfaisant, de la quête effectuée par les bénévoles habituels. **Qu'ils soient vivement remerciés au même titre que les donateurs.** Nous sommes persuadés que notre modeste contribution servira d'une manière ou d'une autre à **soulager les malades.**

LA COUTURE, C'EST PARTI !

Les premiers cours de couture ont eu lieu à la maison des Associations les samedis matins. **Convivialité et bons conseils sont au rendez-**



Bérénice, la prof de couture

vous. Notre professeure Bérénice, aiguille les débutants comme les plus expérimentés pour faire aboutir tous les projets. Depuis les premiers cours on a pu réaliser : jupe, pantalon, t-shirt, robe, pull, lingettes démaquillantes, protection de carnet de santé, ...

L'utilisation de la surjeteuse est aussi bien appréciée pour de belles finitions tout comme les muffins apportés chaque samedi !

A noter la date des prochains cours : 4 Mai - 18 Mai - 8 Juin - 29 Juin - 6 Juillet. Pour tout renseignement : cecile.bernhard@gmail.com

Bien vivre ensemble...

« GRAND DÉBAT » CHEZ NOUS.

Une bonne cinquantaine de personnes a participé au « **Grand Débat** » organisé par la municipalité le 1^{er} mars dernier, salle Coutouly (1). Pour dire les choses simplement, **ce fut une belle soirée citoyenne**. On nous avait annoncé des perturbateurs en jaune fluo... quel pessimisme ! Cette soirée a permis à chacun de s'exprimer, écouté respectueusement par l'assemblée. Pas de cacophonie ou des tirades à l'emporte-pièce, mais **du sérieux dans les propos, de la réflexion, des interventions de haute tenue et... de la fraternité**.

Nous avons fait la synthèse des doléances et des propositions et l'avons transmise au représentant de l'Etat.

Que le contenu des propos des uns et des autres ait recoupé tout ce qui s'est dit au cours des soirées analogues qui ont eu lieu dans tout le pays n'est pas étonnant. Même si le débat a été « encadré » par les fameux quatre thèmes, nous savons tous quels sont aujourd'hui **les maux de notre pays et les attentes de nos compatriotes**.

A Moosch, comme dans tout le pays, on a dit **l'exaspération fiscale**, la taxe carbone n'était que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Dans cette exaspération, il y a aussi l'injustice fiscale, ce sentiment que l'on taxe les gens d'en bas et pas ceux d'en haut.

Le débat a également montré « **le mur de défiance** » entre les français et leurs représentants : les grands élus, les élites, les journalistes, les fonctionnaires... seul le maire garde la confiance de nos compatriotes.

L'organisation de l'Etat, ce qu'on appelle parfois **le millefeuille administratif apparaît trop lourd. Mais excellente nouvelle, l'échelon communal est plébiscité**.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire **la transition écologique est souhaitée majoritairement**. Il y a une vraie prise de conscience de cette urgence. On a également évoqué le **sentiment d'abandon du monde rural**, la marche forcée vers le tout numérique, les 80 km/h, le rétablissement de l'ISF, la taxation des grands groupes... l'amélioration pérenne du pouvoir d'achat, la répartition plus juste des efforts demandés et des richesses engrangées.

A l'heure où nous rendons compte de cette réunion mooschoise, le président de la République ne s'est pas encore exprimé. Nous lirons dans la presse quels enseignements il aura tiré de la

séquence qui s'achève. Nous le savons, il ne pourra pas contenter tout le monde. **Mais s'il ne trouve pas les mots de réconciliation, s'il ne répond pas aux français par des actes forts, des décisions justes, un inflexionnement de sa ligne politique... nous vivrons alors probablement des moments « très difficiles » dans notre pays.**

(1) Après avoir voulu étouffer les maires, les priver de pouvoir et de ressources, on a tenu à réhabiliter leur rôle dans le grand débat national. Un maire sur deux a joué le jeu dans le pays. Nous attendons désormais la correction de la trajectoire engagée, la fin de l'affaiblissement des communes qui devait conduire inévitablement à leur liquidation.



Un « Grand débat » particulièrement serein.

LE RESPECT DES RÈGLES

Le Bien vivre ensemble passe également par **le respect des règles...** ainsi notre plateforme verte qui donne satisfaction au plus grand nombre devient difficile à gérer à cause de l'un ou l'autre utilisateur qui déverse placo, tuiles, briques,

plâtre, ferraille, terre végétale dans la **benne à gravats mise à disposition pour y déposer du béton, des agglos, des cailloux...** De même, d'autres jettent des cageots ou des planches au milieu des végétaux.

Pitié, dans les deux cas, les employés de la Commune perdent des heures à faire le tri... ils ont franchement autre chose à faire.

Agir pour les Mooschois

LE PLASTIQUE... STOP !

Pour commencer cet article, je voudrais d'abord remercier « La Lettre Municipale » de m'accorder un peu de place pour exprimer des points de vue.

Pour ce numéro, j'aimerais évoquer l'énorme pollution engendrée par le plastique.

Nous sommes très régulièrement interpellés sur les réseaux sociaux par des photos d'animaux totalement enchevêtrés dans des déchets de plastiques ou bien par cette baleine retrouvée avec plus de 40 kg de plastique dans l'estomac... Ou encore des publications sur le 7^{ème} continent qui ne cesse de grandir. Mais ce que nous voyons moins ce sont les particules fines de plastique qui se retrouvent partout, que ce soit dans des failles marines à plus de 11 km de profondeur ou bien même dans nos eaux usées. En effet, à chaque lessive de vêtements synthétiques, des particules de plastique se décrochent et finissent dans nos eaux usées !

Ces particules se retrouvent ainsi dans nos cours d'eau et sont rejetées en mer. De ce fait les poissons que nous mangeons en regorgent ! Même les crustacés tels que les moules et les crevettes ne sont pas épargnés ! L'objectif ici n'est pas d'inciter à ne plus manger de poisson mais à être conscient des impacts que les plastiques ont sur notre santé.

Coté santé on peut aussi parler des bouteilles d'eau en plastique. Une étude de l'université de New-York montre que l'eau en bouteille est deux fois plus polluée de particules plastiques que l'eau du robinet sans même que les bouteilles



aient été chauffées par le soleil. Malheureusement aucune réglementation à ce jour ne permet de quantifier le taux de plastique acceptable dans de l'eau. Notons quand même que l'eau du robinet, en plus d'être meilleure pour la santé et l'environnement, l'est aussi pour notre budget. Selon les associations qui s'occupent de la gestion de l'eau, l'eau du robinet serait 120 fois moins chère que l'eau en bouteille, pour un prix moyen de 1,87 euro par an et par personne contre 240 euros pour l'eau en bouteille !

Nous pouvons citer également ce bon vieux film étirable en plastique pas très écologique car à usage unique. Coté budget et service à l'environnement, pourquoi ne pas adopter les « bee wrap » ? ! Il s'agit simplement de mettre un peu de cire d'abeille sur du tissu en coton puis de s'en servir pour recouvrir nos restes dans le frigo. Après un coup d'éponge celui-ci est réutilisable à l'infini ! Voici un tuto pour les personnes intéressées mais vous pouvez aussi vous en procurer tout simplement dans les magasins bios ou sur les marchés.

Toujours dans l'idée de s'affranchir des emballages plastiques, laissez-moi vous informer que certaines boulangeries de notre vallée, propose des pâtes feuilletées artisanales (avec du véritable beurre !!), sans emballages et moins chères quand grande surface. Alors la prochaine fois que vous achetez votre baguette n'hésitez pas à en demander.



La liste de l'ensemble des méfaits du plastique sur notre santé pourrait être bien plus longue, de même sur notre environnement et notre portefeuille. Les alternatives aux plastiques sont nombreuses comme l'achat en vrac, amener ses bœufs à la boucherie, les recycleries, ... à nous de jouer !

Cécile Bernhard

IRRESPONSABLE

Le service technique, dieu merci toujours attentif, nous a ramené un sachet rempli de boîtes de médicaments que quelqu'un a posé sur la poubelle de l'aire de jeux des enfants située à proximité de la mairie.

Nous rappelons à l'inconscient(e) qui s'est débarrassé(e) de son stock que l'on peut déposer les médicaments périmés chez notre sympathique pharmacien. Sachant que les jeunes enfants portent volontiers tout ce qui traîne à la bouche, nous n'osons imaginer ce qui aurait pu se passer...

Franchement, on a le droit de réfléchir.

« Self service !!! »



Agir pour les Mooschois

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Ce n'est un secret pour personne, **un certain nombre d'automobilistes confondent la rue de Malmerspach avec un circuit de formule un.**

Pour tenter « d'enrayer » ce comportement peu civique, nous avons successivement :

- pris un arrêté municipal fixant à 30 km/h la vitesse,
- monté une opération « coup de poing pédagogique » avec la collaboration de la gendarmerie,
- installé des panneaux STOP aux carrefours avec la rue des Mésanges.



Une réunion constructive.

De l'énergie et de l'argent dépensés en vain !

Nous avons invité les riverains de la rue de Malmerspach et des Mésanges à une **réunion de concertation** afin de tenter de trouver une solution.

Après une discussion très conviviale, il a été convenu que l'on écartait l'idée d'installer « des coussins berlinois » ou des « gendarmes couchés » ; il est vrai que pour ceux qui auraient ces ralentisseurs devant leurs fenêtres, ce serait infernal.

Par contre, **le traitement de la vitesse par la mise en place de bacs à fleurs faisant office de chicanes a fait consensus.**

Actuellement, notre service technique travaille sur des plans, des devis pour les bacs sont à l'étude (**nous en avons au bas mot pour 5000 euros**) et quand nous serons prêts, nous irons sur place avec une délégation de riverains qui s'est portée volontaire avec les gendarmes pour que l'on soit sûr d'être dans les « clous » en termes de sécurité.

Ailleurs on parle beaucoup de démocratie participative... nous on fait.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Isabelle OBRECHT, propriétaire de la pension pour chats et chiens rue de la Gare nous prie d'insérer l'article suivant. Nous le faisons bien volontiers mais nous le publierons en deux fois.

Les animaux domestiques, font aujourd'hui partie de nos vies, de nos foyers. En 2015, seulement, ils passent du statut d'objet au statut d'« être doué de sensibilité ».

A ce titre, ils doivent être protégés comme tout membre de la famille. Voici trois recommandations.

L'identification.

Il reste un moyen simple et efficace de protéger son animal en cas de perte ou de vol. On estime qu'à la seule condition que les coordonnées de son détenteur soient à jour (déménagement, changement de propriétaire), un chien

ou un chat identifié a près de **40 % de chances de plus d'être retrouvé et rendu à son propriétaire.**

L'identification des chiens et des chats en France est obligatoire avant toute cession à titre gratuit ou onéreux.

L'identification des chiens a été rendue obligatoire en 1999. Depuis le 1er janvier 2012 cette obligation s'est étendue aux chats, nés après le 1er janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de sept mois.

La stérilisation.

Elle prévient l'apparition des cancers : une chienne ou une chatte stérilisée ne développera pas (à 95%) de métrite, de grossesses nerveuses, de cancer de l'utérus ou des mamelles.

Elle empêche les fugues : de nombreux chiens et chats s'échappent du domicile de leurs maîtres pour aller retrouver une femelle en chaleur. Certains ne retrouveront jamais le chemin du retour.

Les trafiquants de chiens utilisent souvent une femelle en chaleur pour attirer et voler des chiens.

Elle limite les marquages intempestifs et les bagarres durant lesquelles les animaux peuvent contracter des maladies parfois mortelles.

La Vaccination.

C'est la garantie d'avoir un ami à quatre pattes toujours en excellente santé. N'étant plus sujet aux maladies les plus courantes, votre animal aura une **espérance de vie plus longue et vous le garderez auprès de vous plus longtemps.**

Les principales maladies canines : maladie de carré, hépatite de Rubarth, piroplasmose, leptospirose, parvovirose, rage, toux du chenil...

Les principales maladies félines : coryza, typhus, leucose féline, péritonite infectieuse féline, FIV ou sida du chat...

FINANCES COMMUNALES Budget 2019 : les chiffres clés

Compte Administratif

Les travaux printaniers concernant les finances communales commencent toujours par **l'examen et le vote du compte administratif**. Le conseil municipal examine le bilan de l'année précédente et valide la gestion du maire.

Pour 2018, on a pu constater en section de fonctionnement 868 960 euros de dépenses pour 2 307 050 euros (dont l'excédent reporté) de recettes soit un excédent de l'exercice de 1 438 089 euros. En section d'investissement, 730 280 euros dont un remboursement d'emprunt de 33 292 € de dépenses pour 172 362 € de recettes soit un déficit de 557 917 €.

En d'autres termes, **l'excédent global s'élève à 880 171 € pour l'année 2018**. Ce chiffre qui sera reporté au BP 2019 est en baisse. L'année 2018 a été marquée par une stabilité des dépenses de fonctionnement et par des investissements lourds. Et même si la ritournelle concernant les baisses des dotations de l'Etat s'est banalisée, nous déplorons également un manque de 4 710 €. (tableau évolution de la DGF entre 2010 et 2019)

En clair, **notre situation financière continue d'être saine mais nous passons progressivement de l'aisance à la frugalité**.

Concernant la forêt, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 174 091 euros et les recettes (dont l'excédent reporté) à 531 764 €. **357 673 euros ont ainsi pu être dégagés** qui seront reportés au BP forêt 2019 en fonctionnement.

Aucune dépense d'investissement et 2 697 euros de recettes qui seront reportés au BP 2019 en investissement.

Commission des finances

La **commission des finances** a examiné attentivement les chiffres clés présentés par le maire afin que chacun s'imprègne de la situation des finances communales. Puis, la commission s'est penchée sur **les besoins de la Commune en termes d'investissements** et a fait l'inévitable sélection des dépenses prévisionnelles. On ne répétera jamais assez qu'on ne peut pas tout faire en même temps.

Budgets primitifs

Troisième volet du marathon financier les budgets « principal et forêt » pour l'année 2019.

Le budget principal 2019, adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, est un **budget sérieux et réaliste**. Après une année 2018 marquée par des investissements importants, **2019 sera une année de pause relative en investissements et le maintien des dépenses de fonctionnement à la hauteur des années précédentes** même si nous saisissons les opportunités de diminution de ces dépenses si elles se présentent. Les conseillers municipaux ont également validé la proposition du maire de **ne pas toucher aux taux des impôts locaux, « parce**

qu'une promesse se doit d'être tenue. Pas d'augmentation des impôts ! » a-t-il affirmé.

Par ailleurs, la dette par habitant continuera de baisser pour atteindre 123 € à la fin de l'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BP 2019.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes prévisionnelles à 2 091 394 euros (2 498 278 euros en 2018).

Le tableau ci-dessous consacré aux dépenses met en évidence notamment trois éléments :

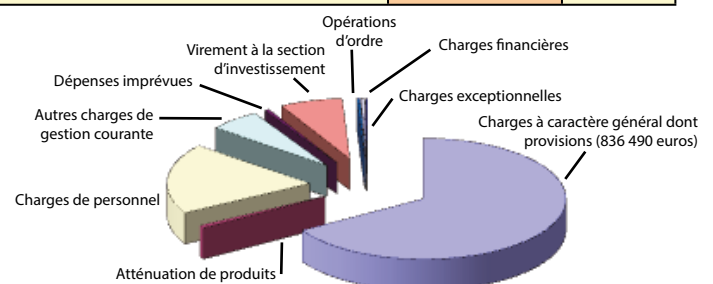
L'importance des charges à caractère général où sont sanctuarisées nos provisions. **Les charges de personnel sont en diminution** (393 950 euros contre 395 950 euros en 2018). Cela est dû essentiellement au non remplacement après départ à la retraite d'une employée du service administratif. (**Recommandation de la cour des comptes**). Le virement modeste à la section d'investissement (148 200 euros contre 621 700 euros en 2018).

Le tableau consacré aux recettes montre une fois de plus que **la principale recette provient de nos excédents cumulés qui sont en diminution** (42,09 %). Les impôts et taxes représentent 29,36 %. Quant aux dotations et subventions, **elles n'atteignent même plus les 10 %**. **La dotation globale de fonctionnement a encore baissé de 4500 euros**, comme l'indique le tableau de l'évolution de la DGF entre 2010 et 2019. On est très loin de la stabilité annoncée par le gouvernement puisque **18 700 communes dont Moosch subissent une baisse de la DGF**.

Section de fonctionnement

Dépenses 2 091 393 €

	Montant en €	%
Charges à caractère général dont provisions (836 490 euros)	1 384 803	66,21%
Atténuation de produits	15 000	0,72%
Charges de personnel	393 950	18,84%
Autres charges de gestion courante	121 300	5,80%
Dépenses imprévues	10 000	0,48%
Virement à la section d'investissement	148 200	7,09%
Opérations d'ordre	6 640	0,32%
Charges financières	7 500	0,36%
Charges exceptionnelles	4 000	0,19%

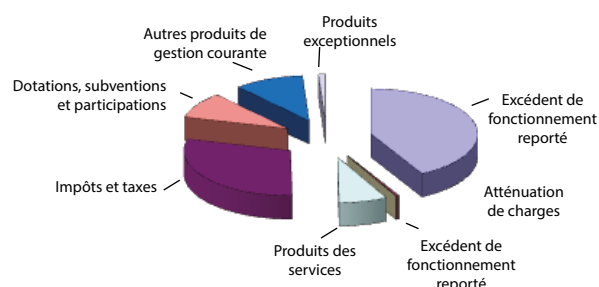


Agir pour les Mooschois

Section de fonctionnement

Recettes 2 091 393 €

	Montant en €	%
Excédent de fonctionnement reporté	880 171	42,09%
Atténuation de charges	8 000	0,38%
Opérations d'ordre de transfert	382	0,02%
Produits des services	152 310	7,28%
Impôts et taxes	614 130	29,36%
Dotations, subventions et participations	194 900	9,32%
Autres produits de gestion courante	220 500	10,54%
Produits exceptionnels	21 000	1,00%



SECTION D'INVESTISSEMENT DU BP 2019.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes prévisionnelles à 899 899 euros. Le tableau consacré aux dépenses d'investissement met en exergue trois éléments essentiels :

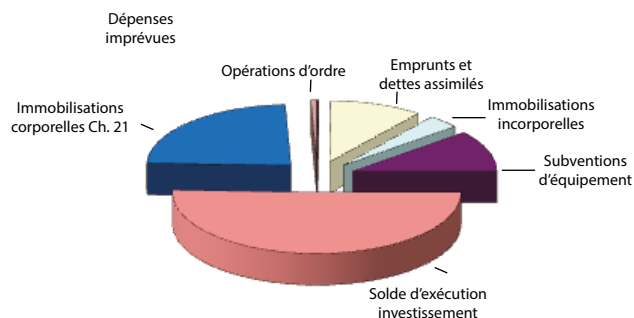
- le déficit de l'année antérieure (557 917 euros)
- la poursuite du remboursement du capital de l'emprunt réalisé pour la réhabilitation du presbytère (35 500 €, soit 3,94 % des dépenses)
- les chapitres 21 et 23 sont les dépenses réelles prévisionnelles pour l'année 2019 (voir les principaux projets d'investissements prévus pour 2019).

Concernant les recettes on retrouve le virement de la section de fonctionnement, la couverture du déficit de l'année 2018 et les dotations et subventions d'investissement (20 %).

Section d'investissement

Dépenses 899 899 €

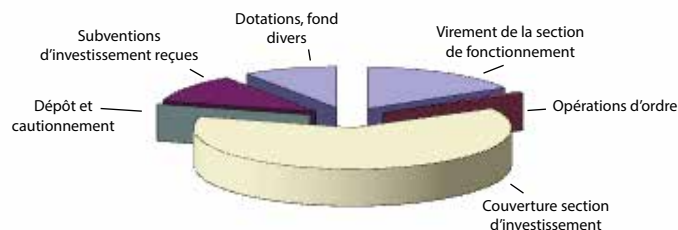
	Montant en €	%
Solde d'exécution investissement	557 917	62,00%
Dépenses imprévues	0	0,00%
Opérations d'ordre	382	0,04%
Emprunts et dettes assimilés	35 500	3,94%
Immobilisations incorporelles	12 000	1,33%
Subventions d'équipement	37 500	4,17%
Immobilisations corporelles Ch. 21	173 200	19,25%
Immobilisations en cours Ch. 23	81 200	9,02%
Dotations	2 200	0,24%



Section d'investissement

Recettes 899 899 €

	Montant en €	%
Virement de la section de fonctionnement	148 200	16,47%
Opérations d'ordre	6 640	0,74%
Couverture section d'investissement	557 918	62,00%
Opérations patrimoniales		0,00%
Dotations, fond divers	100 141	11,13%
Subventions d'investissement reçues	86 000	9,56%
Dépôt et cautionnement	1 000	0,11%
Emprunt en euros		0,00%



Les principaux projets d'investissements prévus pour 2019 :

- Frais d'étude pour l'accessibilité de la mairie (report année 2018) : 12 000 €
- Remboursement emprunt : 34 500 €
- Participation au ravalement de façades : 1 500 €
- Travaux eau pluviale rue du Cercle préfinancés par la Com Com : 36 000 euros
- Panneaux de signalisation : 1 400 euros
- Désherbeuse – balayeuse – déneigeuse : 121 000 euros
- Véhicule de service (si la Partner nous lâche) : 25 000 €
- Débroussailleuse : 859 €
- Taille haie avec perche : 649 €
- Godet (Merlo) : 4 000 €
- Diable 3 roues : 400 €
- Cric Poids Lourds : 180 €
- Jeux – école maternelle : 10 500 €
- Mobilier – école maternelle : 970 €
- Porte – école maternelle : 4 620 €
- Mise aux normes électriques écoles et maison des associations : 4 896 €
- Mise aux normes – poteaux d'incendie : 20 500 €

Budget Forêt :

Le budget forêt se construit toujours sur **les prévisions de coupes et de travaux proposés par l'ONF**. Le Conseil Municipal a voté un budget équilibré à 526 173 € en fonctionnement et 2 697 € en investissement. Ce budget est basé sur un volume de 3 071 m³ toutes essences confondues.

Pour **des raisons que l'on pourra lire dans la chronique forestière de Marc SOLARI cet objectif ne pourra pas être atteint**. L'année 2019 sera catastrophique en termes de revenus de la forêt et **notre budget prévisionnel apparait « virtuel »**.



EVOLUTION de la DGF entre 2010 et 2019				
ANNEE	Montant	diminution	%	PERTE entre 2010 et 2017
2010	303 319,00 €			
2011	191 412,00 €	111 907,00 €	-36,89	111 907,00 €
2012	189 184,00 €	2 228,00 €	-1,16	2 228,00 €
2013	184 652,00 €	4 532,00 €	-2,40	4 532,00 €
2014	173 966,00 €	10 686,00 €	-5,79	10 686,00 €
2015	148 741,00 €	25 225,00 €	-14,50	25 225,00 €
2016	136 000,00 €	12 741,00 €	-8,57	12 741,00 €
2017	107 199,00 €	28 801,00 €	-21,18	28 801,00 €
2018	102 489,00 €	4 710,00 €	-4,39	4 710,00 €
2019	97 989,00 €	4 500,00 €	-4,39	4 500,00 €
				205 330,00 €

EVOLUTION du FPIC entre 2010 et 2019				
ANNEE	Montant	Variation	%	AUGMENTATION 2010 et 2017
2010	0,00 €			
2011	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
2012	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
2013	2 516,00 €	2 516,00 €	0,00	2 516,00 €
2014	3 167,00 €	651,00 €	25,87	651,00 €
2015	6 135,00 €	2 968,00 €	93,72	2 968,00 €
2016	10 068,00 €	3 933,00 €	64,11	3 933,00 €
2017	13 004,00 €	2 936,00 €	29,16	2 936,00 €
2018	12 064,00 €	-940,00 €	-7,23	-940,00 €
2019	non connu ce jour			
				12 064,00 €
Total				217 394,00 €

**EN CLAIR, EN UNE DIZAINE D'ANNÉES
l'Etat a privé la Commune de 217 394 euros.**

L'ALBUM DU 11 NOVEMBRE 2018

Chacun se souvient de l'extraordinaire cérémonie de la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Les moments forts de cette journée ont été immortalisés dans un album « De Verdun au musée Serret et à la Nécropole Nationale de Moosch, réalisé par Jean-Pierre Etter, Maurice Fischer et notre ami Jean-Claude Pernel.

Cet album est en vente auprès du Souvenir Français.

Contact : Marie-Christine Locatelli, 03 89 82 77 63 ou Mairie de Moosch 03 89 82 30 70

Préserver notre cadre de vie

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI

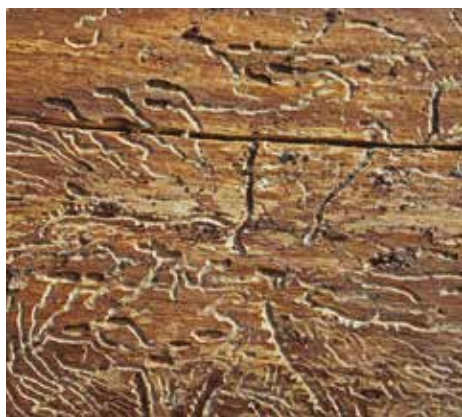
Pas encore une calamité, mais déjà une désolation.

Le conseil municipal vient d'adopter le budget forêt pour 2019. Malheureusement, **il ne pourra probablement pas être tenu car nous allons avoir à supporter les dégâts de la sécheresse de 2018 et des années précédentes.** Ce phénomène va entraîner la mort de beaucoup d'arbres par manque d'eau suivie d'attaques de scolytes sur les arbres affaiblis (les scolytes sont des parasites de faiblesse, ils n'attaquent que des arbres en mauvaise forme), résineux surtout et dans une moindre mesure les feuillus. Le peu de pluie et de neige de cet hiver sont totalement insuffisants pour compenser un déficit hydrique qui dure depuis au moins trois ans et qui s'aggrave d'année en année.

Les arbres secs perdent entre 50 % et 100 % de leur valeur commerciale suivant leur état.

Pour compliquer encore un peu plus les choses, **ces bois arrivent sur un marché saturé.** La sécheresse ayant sévit sur une bonne partie de l'Europe, les mêmes causes produisant les mêmes effets, **nous avons une offre qui excède largement la demande.**

En conséquence **ne seront exploités cette année que les arbres encore en état d'être vendus**, c'est-à-dire ceux qui ne sont qu'au début de leur dépérissement (cimes sèches et rougissantes) et dont l'écorce est encore adhérente au tronc, les autres resteront sur place. **Exploiter les arbres morts inutilisables aurait un coût énorme pour un bénéfice nul, aussi bien financier que pour la nature.** Les arbres



Galleries de ponte des scolytes sur épicéa



Epicéas dépérissants

(surtout épicéas) qui recèlent encore des larves de scolytes sous l'écorce seront évacués à au moins 5 km de la forêt et écorcés pour éviter la contamination des arbres restants. **Une fois secs et leur écorce tombée les arbres ne présentent plus aucun danger pour la forêt.** En effet, les parasites de type scolytes et autres ont besoin d'un minimum de sève pour leur développement ; une fois l'arbre totalement sec, ils vont ailleurs. Ces arbres seront progressivement recyclés par des insectes décomposeurs et divers champignons avant d'être à terme intégrés à l'humus pour nourrir leurs successeurs. **En forêt rien ne se perd et rien ne se crée, mais tout est en permanence recyclé.** Pour des raisons de sécurité les arbres en mauvais état situés au bord des chemins et des sentiers seront abattus et laissés sur place. **(S'il y a des amateurs pour récupérer le bois s'adresser à la mairie).**

Nous avons là **une des conséquences visibles du réchauffement climatique**, que seuls quelques « climatosceptiques » s'obstinent à nier en s'appuyant sur des études tronquées ou faussées. Comme dit le dicton « il n'y a pas de pire aveugle que celui qui ne veut rien voir. » Cela pose le problème de l'avenir même de nos forêts. Le réchauffement se fait à une vitesse telle que les arbres (et l'ensemble de la biodiversité) ne peuvent s'adapter car les écosystèmes évoluent sur des périodes de plusieurs siècles et non sur quelques dizaines d'années. **Nous savons déjà que les peuplements d'épicéas de plaine et de basse montagne (où ils**



Sapins desséchés

n'auraient jamais dû être introduits) sont condamnés à court terme. A plus long terme seront condamnés les sapins et les hêtres sur les flancs sud, à basse altitude ou /et en stations au sol pauvre et peu profond, (rive gauche de la Thur pour ce qui nous concerne). Ensuite tout dépendra de l'ampleur du réchauffement et de l'évolution du climat qui s'en suivra.

Différentes études et essais sont en cours, pour tenter de **trouver des essences de remplacement pour nos sapins et feuillus locaux**, le problème n'est pas simple à résoudre car personne ne peut vraiment prévoir comment une essence va se comporter sur le long terme.

On sait que grâce à la variabilité génétique au sein de chaque espèce un certain nombre d'individus survivront et



Les ravages du réchauffement climatique

Pour l'instant la seule possibilité est de maintenir une forêt avec des essences aussi variées que possible pour permettre aux espèces les mieux adaptées de survivre. C'est là que l'on se heurte à nouveau à la surdensité de gibier qui a tendance à éliminer purement et simplement certaines essences comme l'érable. Pour maintenir l'état boisé sur le long terme, **il faudra procéder par la méthode des tâtonnements et des erreurs**, sachant que ce sont nos enfants et petits-enfants qui en feront les frais.

l'être sans attendre que le voisin commence, ce qui n'est que l'excuse éculée de tous ceux qui ne veulent rien faire et surtout ne pas remettre en cause leur petit confort quotidien. **Beaucoup de petits gestes associés finissent par avoir un impact considérable.** On dit que le battement d'aile d'un papillon d'un côté de la terre peut se traduire par un tremblement de terre de l'autre côté... C'est à chacun de nous de se prendre en main, les gestes à faire sont faciles à trouver sur le net et dans la presse. Surtout n'attendez rien de nos politiques qui ne raisonnent qu'en termes financiers et électoraux à très court terme et qui pour la plupart se fichent du climat et de la biodiversité comme de leur premier meeting. Commençons par changer nos comportements, les politiques suivront, bon gré malgré.

s'adapteront, **seront-ils suffisants pour reconstituer une forêt et quel type de forêt ?** Bien savant qui pourra le dire.

Il serait bon que **chacun essaye de diminuer son empreinte carbone pour essayer de sauver ce qui peut**

SUITE DE MA CHRONIQUE SUR LA CHASSE PUBLIÉE DANS LA DERNIÈRE « LETTRE MUNICIPALE ».

• Assouplir les conditions de tir des sangliers en autorisant le tir de nuit avec lampe et le prélèvement de laies. (G. R.)

Proposition inutile ces dispositions existent déjà, sauf que les chasseurs se refusent à tirer les laies suitées de leurs jeunes.

En effet ces dispositions existent mais sont très peu utilisées. (M. S.)

• Modifier les règles qui régissent la chasse en permettant davantage de battues et en autorisant le tir du chamois en battue. (G. R.)

Cette proposition est une ineptie car les chasseurs font autant de battues que de week-end disponibles. Le chamois et le cerf coiffé doivent être chassés à l'approche, disent les chasseurs.

Aucune loi n'interdit de faire des battues en semaine... Dire que le chamois et le cerf coiffé doivent être chassés à l'approche



L'ennemi public numéro 1

relève de la pure idéologie. Techniquement rien n'empêche de procéder autrement pour plus d'efficacité. (M. S.)

• Organiser des battues concertées et simultanées entre les différents lots à l'échelle du GIC. (G. R.)

Cela se fait plus ou moins déjà mais pas de manière organisée. (Chasseurs)

En fait c'est rare, les adjudicataires s'arrangent pour ne pas chasser les parcelles limitrophes en même temps. De grandes battues simultanées permettraient plus d'efficacité mais chaque adjudicataire a peur de voir « ses » animaux tirés par le voisin d'où une grande réticence à organiser ce type de chasse... (M. S.)

• Associer les éleveurs à l'élaboration des plans de chasse aux battues et les autoriser à tirer sur les terrains dont ils ont la gestion. (G. R.)

Les éleveurs ne connaissent rien aux cervidés et sont indemnisés par les chasseurs pour les dégâts de sangliers sur leurs terrains en contrepartie de l'abandon du droit de se défendre contre eux (droit d'affût). En conséquence ils n'ont pas à avoir voix au chapitre. (Chasseurs)

Sans commentaires. (M. S.)

• Assurer un contrôle continu des populations et de leurs impacts par des données biométriques et des dispositifs d'observation des dégâts. (G. R.)

Un observatoire faune flore existe déjà sur 2000 ha du GIC 14. Différentes mesures, observations et comptages sont effectués chaque année. (Chasseurs)

Cela est exact mais reste très théorique. L'inconvénient c'est que les résultats sont régulièrement contestés quand ils ne vont pas dans le sens souhaité et qu'en règle générale ils ne sont pas pris en compte pour la révision des plans de chasse. (M. S.)

Rubrique du Papydocteur

LE DON DU SANG, UN GESTE DE SOLIDARITÉ ET UNE NÉCESSITÉ.

L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel au don urgent. Il faut impérativement augmenter les réserves en produits sanguins pour garantir la satisfaction des besoins des malades.

Le début d'année a connu **une forte baisse de fréquentation des sites de prélèvements**, liée entre autres aux épidémies saisonnières. **Les réserves s'amenuisent, les besoins eux, augmentent.** C'est pourquoi l'EFS invite les donneurs à se déplacer massivement dès maintenant sur les lieux de collecte pour donner leur sang et garantir ainsi un niveau satisfaisant de produits sanguins pour couvrir les besoins des malades et des blessés.

Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est courte (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). **10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades** et aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. **Chaque don compte !**

Cet appel a paru récemment dans la presse, à la TV et sur les réseaux sociaux. Il invite tous les citoyens en mesure de le faire (entre 18 et 70 ans, de plus de 50 kilos) à se présenter lors d'une collecte de sang afin d'y faire un don de ce précieux liquide à ce jour



L'équipe des donneurs de Moosch – Geishouse – Malmerspach.

indispensable et irremplaçable dans certaines situations.

En France sur un total de 66 millions d'habitants 4% des donneurs possibles (entre 18 et 70 ans, de plus de 50 kilos) seulement font effectivement un don. **A Moosch 92 personnes ont fait un don en 2018 ce qui correspond à un « indice de générosité » de 8,2% soit le double.**

Ce beau résultat est à maintenir ou mieux à améliorer.

Merci à Gérard BRUETSCHY le dynamique président de l'Amicale des donneurs de sang de Moosch pour les documents mis à ma disposition.

La lecture d'un poème est une tradition à l'Assemblée Générale des Donneurs de Sang. Cette année, ce fut

une chanson qui a « scotché » toute la communauté des donneurs. Emeline, la fille du couple présidentiel a une voix délicieuse et a mis tout son cœur dans ce texte si simple et si beau !

Bravo et merci.

La vie te sourira

*Si tu veux que la vie te sourie
Alors souris à la vie
En offrant un peu de ton sang
À ton prochain qui est souffrant*

*Donner son sang, un engagement, pas une perte de temps
Sois donateur, ici ou ailleurs, finis les pleurs
Que tu sois A- ou O+, peu importe ton rhésus, ton geste sera que du plus
Vainquons ces maladies, défendons cette cause, la vie n'est pas rose
Il suffit que tu oses.*

*J'ai juste envie de dire qu'il ne faut pas réfléchir, crois-moi y'a pire
Il suffit de te munir d'un peu de courage, tu peux réussir
Pense à ceux qui côtoient l'hôpital, ces médecins et tout leur bal
Alors pourquoi tu râles ?*



Les donneurs mis à l'honneur.

Les décisions du conseil

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI DEUX FOIS DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE DERNIÈRE « LETTRE MUNICIPALE » DU MOIS DE FÉVRIER.

Les Elus municipaux ont approuvé notamment...

SEANCE DU 07 MARS 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif et de gestion pour l'exercice 2018 ont été présentés en détail par le maire. Concernant la forêt, l'exercice 2018 fait apparaître **un solde positif de 64.853,67 € dû essentiellement aux excédents antérieurs**. Pour le budget général, le compte administratif fait apparaître **un excédent de 161.013,09 € en section de fonctionnement et un déficit de 496.750,31 € en section d'investissement** qui sera couvert par le Budget primitif 2019.

APPROBATION ACHAT DESHERBEUSE

Une consultation publique pour l'**acquisition d'une desherbeuse-balayeuse aspiratrice** a été lancée en décembre dernier. Une seule offre est parvenue en mairie, celle des Ets HANTSCH pour un prix de 89 950 €/HT.

Cette offre étant conforme au Cahier des Clauses Particulières, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité, de retenir cette offre.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée qu'il a été saisi en date du 8 janvier dernier par le Principal du Collège de Saint-Amarin, **pour une demande de subvention pour un voyage linguistique scolaire à Londres. Quatre élèves de la Commune sont concernés.**

Le Conseil Municipal décide de fixer la **participation financière de la Commune à 15€/élève concerné par un voyage linguistique** à l'étranger, subvention qui sera directement versée aux familles et non au Collège.

SOUTIEN A L'APPEL DES COQUELICOTS

Le Maire a rappelé que **les « Coquelicots » se réunissent tous les 1^{er} vendredi mois devant la mairie de Saint-Amarin** pour protester contre l'utilisation des pesticides et prôner leur abandon. Il propose d'adopter une **motion de soutien au mouvement** qui se développe au niveau national.

Attendu que :

- Au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant.
- **Les pesticides ne sont plus une réponse appropriée** au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable.
- Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que **les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine** et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années.
- La généralisation des pesticides sont à **l'origine du déclin massif de la biodiversité.**
- **Les fabricants, mus par la recherche effrénée du profit**, cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides en proposant de nouvelles molécules sur le marché.

La Commune de Moosch, consciente des risques liés à l'usage de pesticides, a décidé d'agir. Depuis dix ans, elle ne recourt à aucun pesticide ; elle est engagée dans une démarche « zéro phyto » dans l'entretien des espaces verts, de l'espace public et du cimetière. Ses efforts viennent d'être récompensés par l'obtention du label « Commune Nature ».

Le conseil municipal de Moosch :

- **Rejoint l'Appel des coquelicots**, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.
- **Demande au gouvernement et à l'Assemblée nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole, notamment pour la conversion vers une agriculture Bio.**

GRAND DEBAT NATIONAL

Le maire rend compte à l'assemblée communale de la teneur des débats auxquels ont participé **une cinquantaine de personnes**. Synthèse des doléances et des propositions ont été transmises à Madame la Sous-Préfète d'Altkirch, référente du Grand Débat dans le Haut-Rhin, ainsi qu'à Monsieur le Sous-Préfet de Thann.

SEANCE DU 29 MARS 2019

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Maire a proposé l'affectation des résultats de l'exercice 2018, validé par le Conseil lors de la même séance.

Au Budget Général, les résultats de clôture font apparaître, en fonctionnement : un excédent de 1.438.089,81 € et en investissement, un déficit de 557.917,87 €.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de couvrir le montant du déficit d'investissement de 557.917,87 € et de **mettre 880.171,94 € en section de fonctionnement.**

Au Budget FORET, le résultat de clôture de l'exercice 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 357.673,05 € et en investissement de 2.697,41 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats excédentaires de la section de fonctionnement et d'investissement en recettes des deux sections.

FISCALITE LOCALE 2018 – MAINTIEN DES TAUX

Le maire a proposé de maintenir pour 2019, les taux d'imposition des trois taxes directes locales en vigueur en 2018, soit :

- Taxe d'Habitation :	8,45 %
- Foncier bâti :	11,53 %
- Foncier non bâti :	84,93 %

Le maire a ajouté que ces taux qui sont bas donnent de la marge en cas de coups durs et que ce maintien des taux est une constante de la municipalité qui entend **préserver le pouvoir d'achat de ses administrés.**

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

L'attribution des subventions aux associations a été votée, soit 14.000 €.

APPROBATION DES BUDGETS 2019 (VOIR PAGE 9, 10, 11)

MOTION CONTRE L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS FORESTIERS PAR L'ONF

Suite au dernier caprice de l'état qui veut confier à l'ONF l'encaissement des recettes des ventes de bois, le conseil municipal a voté la motion suivante :

CONSIDÉRANT l'opposition des représentants des communes forestières à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place des collectivités,

CONSIDÉRANT les conséquences pour l'activité des trésoreries susceptibles à terme de remettre en cause le maillage territorial de la DGFIP et le maintien des services publics ;

CONSIDÉRANT que la libre administration des communes est bafouée,

DÉCIDE de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.

PRIX DU BOIS D'AFFOUAGE

Claudine Halm, garde-forestière de la commune a indiqué au conseil municipal que **le coût d'une corde de bois livré à domicile, s'élève à 257 €**. Or la commune la propose à 220 €. Après discussions, **le prix de la corde de bois d'affouage est fixé à 240 € livré.**

PLACE « ARNAUD BELTRAME »

Le 23 mars 2018, **le fanatisme frappait de nouveau notre territoire, à Trèbes**, dans l'Aude, entraînant la mort de quatre personnes et le lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame. Le geste d'Arnaud Beltrame, se substituant à une otage afin d'obtenir sa libération, l'a fait entrer dans le Panthéon **des héros de la Nation**, modèle symbolique du courage et de la volonté des gendarmes et des policiers français devant la folie terroriste. M. le Maire propose au Conseil Municipal de **rendre hommage à ce héros** en donnant son nom à un endroit de notre village. Après débat, le Conseil municipal décide unanimement de retenir **la Place des Fêtes qui se dénommera dorénavant « Place Arnaud BELTRAME ».**

LES CONSEILLERS ONT DIT...

« Nous avons bien fait d'organiser « un grand débat » chez nous. Ce choix qu'a fait le Président pour sortir de la crise des gilets jaunes a remis les maires là où ils doivent être, au milieu des habitants de leur commune. Je ne me fais pas trop d'illusions sur les conclusions qui seront tirées en haut lieu, mais nous aurons à nouveau appris à débattre... On ne peut que s'en féliciter. » *Didier LOUVET*

Paroles de lecteurs

Des courriels de remerciements...

« Monsieur le Maire,

Un petit mail pour vous donner quelques informations de **l'atelier couture**. Tout se déroule très bien, nous avons du monde, la pub a bien marché ! **On est presque à l'étroit dans la salle !** En tous cas, tout le monde passe un bon moment ça passe souvent trop vite et ça fait plaisir. En tous les cas merci !

Également, Olivier et moi voulions vous remercier d'avoir organisé le grand débat, **on voulait vraiment apporter nos idées**, en espérant que ça aboutisse à quelque chose de plus grand. Encore merci.

Cécile B. et Olivier L. »

« Monsieur le Maire,

Au nom du collectif de la vallée de la Thur « **Nous voulons des coquelicots** » : remerciements et félicitations pour l'adoption de cette magnifique motion qui sort des sentiers battus dans un sens tout à fait positif. Ça fait vraiment du bien de lire cela à l'ouverture du journal.

Annette et Daniel W. »

Un courrier du président du Club Vosgien de la Vallée

« Monsieur le maire,

En faisant une petite revue de presse, j'ai eu le grand plaisir de lire l'article concernant l'attribution du label « commune nature » à la commune de Moosch. Félicitations. C'est une distinction qui a une vraie valeur. Cette marque « nature » traduit la volonté de la

commune de « **penser** » l'espace vert public **d'une manière différente**, dans le respect du milieu et de ses habitants. Elle met en exergue un **travail collectif**, une réflexion, **une action forte de sens, combinée entre élus et services techniques de la commune**.

Un grand bravo à toi, à ton équipe et bien sûr aux services techniques de la commune, tellement impliqués : Barbara, Christian, Francis et d'autres personnes que j'oublie.

Bien amicalement, Joseph PETER »

Un courriel du maire de Saint-Amarin

« Monsieur le maire,

Bienvenue au club ! Félicitations à toute l'équipe pour l'obtention de ces 3 libellules ! Amicalement, Charles WEHRLÉN »

Un courrier du Député

« Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait parvenir le bulletin d'informations municipales de Moosch, que j'ai lu avec intérêt. Je vous félicite pour la réalisation de ce magazine très complet, **qui démontre votre investissement aux côtés des membres de votre conseil municipal, pour le bien-être de vos administrés**. Je tiens également à souligner l'enthousiasme avec lequel vous menez chaque année vos actions en faveur du Téléthon. **Votre village est l'un des plus généreux d'Alsace, bravo !**

Par ailleurs, l'édito que vous avez rédigé en page 3 est tout à fait évocateur de la situation dans laquelle se trouve notre pays. Il est nécessaire que notre société se repolitise !

Bien cordialement R. Schellenberger. »

Elections européennes

Dans la perspective des élections européennes du 26 mai prochain la « Lettre Municipale » propose à la réflexion de ses lecteurs un extrait d'une chronique d'Alain DUHAMEL et un autre d'un éditorial de Dominique JUNG. (DNA du 5 et du 10 mars). « L'Europe est menacée, comme jamais dans son histoire, le Brexit en est l'illustration la plus évidente. Face au péril de l'enlèvement ou de la dislocation, **face à la concurrence violente des Etats Unis ou de la Chine, face aux menaces obliques de la Russie, jamais nommée, toujours désignée, il est urgent de réagir et de bâtir une Europe plus énergique, plus protectrice, plus réaliste.** » « Au lieu de se débarrasser de l'Europe, il faut faire en sorte qu'elle se conforme à ses valeurs et à ses buts. Ses lacunes et manquements ne sont pas une raison de l'annihiler : **ce serait une régression au moment où la croix gammée redevient un signe de ralliement**. En dépassant les haines ethniques et en mettant en avant une identité collective, **l'Union européenne est un gage de paix. Le rappeler est à nouveau un message d'actualité face aux antisémites qui sévissent de Toulouse à Quatzenheim et de Bruxelles à Strasbourg**. Affaiblir l'Europe au nom de ce qu'elle n'a pas fait ne changera rien à la mondialisation. A l'échelle des grands ensembles politiques du XXI^{ème} siècle, **nos belles métropoles régionales sont des chefs-lieux de canton**. Hors de l'ensemble européen, elles courent le risque d'être vassalisées. »

Agenda

• **1^{er} mai : Maïabummel de la Gugga Haïrupfer** – rues du village, 7h30 (Espérance)

• **1^{er} mai : Pèlerinage à Thierenbach** – 5h30 (Paroisse)

• **1^{er} mai : Assemblée générale annuelle** – Salle du Camping, 10h00 (Camping Caravaning Club de Mulhouse)

• **5 mai : Maïabummel pédestre + déjeuner dansant** – salle du Cercle Saint-Augustin, 10h00 (Cercle Saint-Augustin)

• **6 mai : Assemblée générale extraordinaire** – Salle Coutouly, 15h00 (UNC)

• **8 mai : Commémoration victoire 1939-1945** – Place de l'Eglise et Monument aux morts, 11h00 (Municipalité)

• **11 et 12 mai : Concours de gymnastique** – Salle Intercommunale, 9h00 – 18h00 (Espérance)

• **24 mai : Don du Sang** – Salle Bramaly à Geishouse, 16h30 à 19h30 (Donneurs de Sang)

• **24 mai : Assemblée générale annuelle** – Pistes de quilles, 20h00 (La Mooschoise)

• **26 mai : Elections européennes** – Salle Coutouly

• **30 mai et 1^{er} juin : Stage + tournoi International Féminin** – Salle Intercommunale, 10h00 – 16h00 (Club Athlétique)

• **10 juin : Concours de pêche aux noisetiers** – Etang de pêche, 8h00 (Pêcheurs)

• **16 juin : Grand Prix de Moosch de lutte Gérard Weber** – Salle Aloyse Mura, 9h00 à 18h00 (Espérance)

• **21 juin : Fête de la Musique** – Parc André Malraux, 19h30 (Vivre à Moosch)

• **22 juin : Feu de la Saint-Jean** – Colline du bûcher, 21h30 (Conscrits)

• **28 juin : Remise des prix concours interne** – Salle Aloyse Mura, 18h30 (Espérance)

• **29 juin : Aria + Kermesse** – Salle Aloyse Mura, 10h00 – 14h00 (APEM)

• **6 et 7 juillet : Loto en plein air** – Salle Aloyse Mura, 18h00 (Espérance)

• **13 juillet : Après-midi patriotique** – Résidence Jungck, 14h00 (Amis de la Résidence)

• **13 juillet : Fête tricolore** – Monument aux morts et salle Aloyse Mura, 21h00 (Municipalité)